



PROPOSITION DE PROJET À L'ATTENTION DE L'ORDRE SACRÉ ET MILITAIRE CONSTANTINIEN DE SAINT-GEORGES



*Bourse Saint-Georges
pour les élèves des classes préparatoires
de l'Institution Sainte-Marie d'Antony (92)*



**Donner de l'espoir aux étudiants
défavorisés à travers une
éducation d'excellence**

PRÉSENTATION

L'Institution Sainte-Marie d'Antony est un établissement scolaire privé sous tutelle des religieux de la Société de Marie - Marianistes qui fait partie de l'enseignement catholique sous contrat d'association avec l'État. Ouvert aux élèves de terminale scientifique, le cursus comprend **5 classes préparatoires (math-sup/math-spé)** et un internat est proposé pour les élèves de ces classes. Avec une prise en charge optimale des étudiants par l'équipe éducative, les conditions sont idéales pour se préparer à intégrer les grandes écoles. **100% des étudiants de Sainte-Marie sont ainsi admis à un concours.**

Le nombre d'élèves en prépa se situe entre 185 et 210 selon les années. Un nombre croissant d'étudiants à haut potentiel, désireux d'intégrer le parcours mais disposant de conditions financières modestes, font appel à l'institution Sainte-Marie d'Antony afin de connaître les dispositifs financiers mis en place.

En dehors des aides prévues par les pouvoirs publics (bourses nationales et départementales, fonds sociaux...), des aides spécifiques sont apportées aux familles de l'Institution Sainte-Marie les plus en difficulté (familles nombreuses, charges occasionnées par des événements imprévus, situations particulières...) Conscient que la participation pour la scolarité et l'internat peut être lourde pour certaines familles, un fond de solidarité soutenu par la Fondation Marianiste a été mis en place. Il est néanmoins insuffisant pour répondre à la demande.

Pour élargir l'assiette des bénéficiaires, l'Institution Sainte Marie d'Antony propose à l'Ordre Constantinien de Saint-Georges de conjuguer leurs efforts pour **permettre à tout étudiant ayant le niveau scolaire et désireux de rejoindre l'Institution pendant deux ans de pouvoir le faire** sans être freiné par des contraintes financières majeures.

Objectif : Venir en aide aux familles des étudiants à travers une bourse solidaire

La création de la Bourse Saint-Georges

Le succès des classes prépa de l'Institution Sainte-Marie d'Antony génère une demande croissante, y compris d'élèves africains issus des établissements du réseau scolaire marianiste. Les aides proposées par l'Institution sont actuellement réservées aux familles qui inscrivent leurs enfants aux classes préparatoires et qui font une demande formelle d'aide financière.

Cependant, les établissements du réseau scolaire Marianiste en Afrique - notamment en Côte d'Ivoire - sont éligibles pour présenter des demandes en faveur des étudiants défavorisés à haut potentiel d'accéder à un parcours d'excellence en classes préparatoires. Par ailleurs, une demande provenant d'un élève de l'établissement Notre-Dame d'Afrique à Abidjan est en cours d'instruction.

Afin de permettre à plus d'étudiants de bénéficier de la Bourse Saint-Georges, celle-ci se déclinera annuellement sur deux niveaux :

BOURSE SAINT-GEORGES	Valeur de la bourse par élève	Nombre de lauréats	MONTANT TOTAL ACCORDÉ
BOURSE SAINT-GEORGES (Frais de scolarité/ Internat)	5 500 €	3	16 500 €
BOURSE SAINT-GEORGES (Aide à l'inscription aux concours)	De 500 € à 1 000 €	5	3 500 €
TOTAL DE LAURÉATS		8	20 000 €

Comment la bourse Saint-Georges sera-t-elle distribuée ?



Nous partons sur une dotation de 20 000 € de la part de l'Ordre Constantinien de Saint-Georges.

Des ajustements sont possibles en fonction des fonds collectés par l'Ordre lors de sa campagne de collecte en 2019.



La Bourse annuelle Saint-Georges bénéficiera à 8 étudiants dont les familles ne disposent pas de ressources financières suffisantes.

selon des critères sociaux (quotient familial) définis par l'Institution Sainte-Marie d'Antony.



Le coût annuel par étudiant en classes prépa s'élève à 11 000 €.

Ce coût inclut des frais de scolarité, des frais de demi-pension (5 repas par semaine) et des frais de pension. Il est important de rappeler que l'Institution Sainte-Marie prend en charge une partie de ces coûts et réclame une participation financière à chaque famille afin de mettre en valeur les aides accordées.



Afin de respecter le calendrier scolaire des classes préparatoires, l'Institution Sainte-Marie pourrait avancer des fonds.

Elle le fera en fonction du nombre de lauréats de la bourse, dans l'attente de la réception du don de la part de l'Ordre Constantinien de Saint-Georges.

LA BOURSE SAINT-GEORGES, UNE VÉRITABLE ŒUVRE DE PARRAINAGE SOCIAL

Outre la Bourse Saint-Georges octroyée annuellement à des élèves méritants qui répondent aux critères de difficultés financières établis par l'Institution Sainte-Marie d'Antony, l'Ordre Constantinien de Saint-Georges met au profit des lauréats de la bourse principale **les réseaux de ses membres**.

Ainsi, l'ambition de l'Ordre est non seulement de permettre à des étudiants méritants l'accès un cursus éducatif d'excellence, mais aussi de **les accompagner de façon active dans leur insertion professionnelle**.



L'INSTITUTION SAINTE-MARIE D'ANTONY DANS LE FIL DE L'HISTOIRE

Toujours en phase avec les enjeux éducatifs de son temps, **la Société de Marie (Marianistes)** exerça un rôle important à Paris et sa banlieue Sud dès 1855. Lorsque l'Abbé Jean Philippe Auguste Lalanne, l'un des premiers religieux marianistes, fut directeur du Collège Stanislas, il dota l'établissement d'une structure originale à l'époque : Petit collège, Moyen Collège, Grand Collège et École préparatoire.

Un an plus tard, sur la rive droite, une nouvelle école libre, Sainte-Marie de Monceau, vit le jour dans le VIII^{ème} arrondissement de Paris. Les Marianistes arrivèrent à Antony en 1897 où ils créèrent une école primaire. Après la Première Guerre Mondiale et la fin des lois anti-congréganistes, c'est en 1921 qu'ils reprirent leur activité et y créèrent l'Institution secondaire Sainte-Marie.

Pendant les années soixante, l'Archevêque de Paris exprima le souhait que soient fondés des établissements catholiques dans la banlieue sud alors en pleine expansion démographique. Pour répondre à cette demande, les Marianistes investirent pour **construire dans la propriété d'Antony un collège qui ouvrit ses portes en 1968**. Créés en 1989, les classes prépa-

Quelle visibilité pour la bourse Saint Georges ?

- **Remise annuelle des bourses aux lauréats** par un membre de la maison Royale de Bourbon des Deux-Sicules et en présence des membres de l'Association Française de l'Ordre Constantinien de Saint-Georges ;
- Présentation dans la brochure « *Bien vivre et réussir votre prépa scientifique à l'Institution Sainte-Marie d'Antony* »
- Présentation sur le site Internet de l'Institution Sainte-Marie d'Antony
- Présentation sur le site Internet de la Fondation Marianiste
- **Rencontre des membres** de l'Ordre Constantinien de Saint-Georges **avec les lauréats pendant le cursus**.



ratoires scientifiques de Sainte-Marie se sont appuyées sur une double volonté de l'Enseignement Catholique et de la tutelle des religieux marianistes : **une ouverture plus large de ces classes** vers des jeunes qui, soit ne considéraient pas être de taille à affronter le régime des grandes prépas parisiennes, soit n'osaient pas imaginer qu'ils pourraient intégrer ce type de cursus.

C'est en 2011 que s'est ouverte la 3^{ème} spé pour la voie PSI (Physique Sciences de l'Ingénieur), offrant ainsi **l'éventail complet des accès aux concours des grandes écoles**. Au fil des années, la volonté d'offrir des structures accueillantes et rénovées s'est poursuivie. Un nouveau laboratoire de Sciences de l'Ingénieur a été créé en 2014 et l'étude d'un nouvel internat est en cours.

La Bourse Saint-Georges, un projet en partenariat avec la Fondation Marianiste

Les religieux et religieuses marianistes, fondés à Bordeaux et Agen en 1816-1817 par le Père Chaminade et Mère Adèle de Batz de Trenquelléon, sont actuellement présents dans 35 pays et scolarisent plus de 130 000 enfants et 25 000 étudiants, dans des établissements réputés.

Créée par les Marianistes et la Famille Wendel (Union Lorraine) **la Fondation Marianiste** perpétue la mission de ses fondateurs, engagés depuis plus de deux cents ans dans le champ éducatif et social. Son originalité réside dans les fruits de cette belle rencontre initiale entre une congrégation religieuse et une famille d'industriels renommée.

Les domaines d'intervention de la Fondation Marianiste sont l'accès à la scolarité, l'accès aux soins médicaux et la formation professionnelle.

► Une colonie de vacances de l'Union Lorraine en Normandie dans les années 1920.



◀ Adèle House, le Foyer d'étudiantes des Soeurs Marianistes à Ranchi, en Inde.

► Une collégienne de l'établissement Notre-Dame d'Afrique, à Abidjan (Côte d'Ivoire)



Chronologie...

1817 : Fondation de La Société de Marie - Marianistes à Bordeaux par le Père Chaminade

1912 : L'Union Lorraine est une association créée en 1912 par le Comte Ferry du Ludre et Mme Henri de Wendel, grand nom de la sidérurgie Lorraine. Elle vient en aide aux Lorrains déracinés après la défaite de 1871. Puis elle s'oriente vers d'autres actions sociales et éducatives.

1925 : Début de la **collaboration entre les Marianistes et la famille Wendel** : ouverture d'écoles, de colonies de vacances...

1980 : L'Union Lorraine confie définitivement son œuvre aux Marianistes, qui ouvrent son champ d'action non seulement en France mais vers l'Afrique, Haïti et l'Inde.

2009 : La création et la **reconnaissance d'utilité publique de la Fondation Marianiste** est l'aboutissement naturel et logique de cette coopération depuis plus de 90 ans.

2019 : En France, la Fondation Marianiste contribue activement à l'animation d'un réseau de **9 établissements scolaires**, dont Sainte-Marie d'Antony, répartis sur tout le territoire. **12 000 élèves** de la maternelle jusqu'aux classes préparatoires reçoivent une éducation de qualité qui prend en compte toutes les dimensions de la personne. La Fondation est attentive à réactualiser en permanence l'intuition des fondateurs pour répondre aux besoins éducatifs actuels, en France et ailleurs. La participation active de famille Wendel témoigne de sa fidélité et de son engagement aux côtés de la Fondation Marianiste et de ses projets.

RAPPEL :

66 % du montant de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu (dans la limite de 20 % de votre revenu imposable). Par ailleurs, la déduction reste maintenue à **75% dans le cadre d'un don déductible de l'IFI**.

La Fondation Marianiste a reçu le Label IDEAS, vecteur de confiance pour les financeurs et les donateurs. Il atteste de la mise en œuvre par les organisations à but non lucratif, de bonnes pratiques en matière de gouvernance, gestion financière et suivi de l'efficacité de l'action.



Votre contact :

**Fernando
Vieira de Moraes**

Tél.: 01 55 43 11 36

f.vieirademoraes@fondationmarianiste.org